

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 20 Juin 1893

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince assistait, le 12 juin, à la fête donnée par M^{me} la Princesse de Sagan, en l'honneur de S. A. R. la princesse Lætitia, duchesse d'Aoste, et qui a été le plus grand événement mondain de la saison parisienne.

Il y avait sept ans que la princesse de Sagan n'avait ouvert les splendides salons de l'appartement d'honneur du grand hôtel de la rue Saint-Dominique. On sait que, après avoir été habité par le maréchal Davoust, cet hôtel fut acheté par le banquier Hope, qui en fit « sa poupée », comme dit Saint-Simon, poupée qui lui coûta huit millions.

La grande cour d'honneur était dessinée et éclairée par des cordons de petits verres rouges, blancs et verts, les couleurs du drapeau italien.

L'escalier monumental, qui prend toute la hauteur de l'hôtel, était décoré de massifs de fleurs et de plantes rares

La lumière électrique, qui donnait le plein jour, faisait ressortir tous les détails de l'ornementation.

L'Hébé, placé à l'entrée de l'escalier, portait, cachée dans sa coupe, une lampe électrique qui l'éclairait ; c'était d'un effet charmant.

La galerie qui entoure le haut de l'escalier offrait, à 11 heures, un coup d'œil unique. Des centaines et des centaines de femmes, les unes plus ravissantes que les autres, s'y trouvaient réunies pour voir l'arrivée de la princesse Lætitia.

Le *Gaulois* donne sur cette fête princière, qui a réuni tout l'élément aristocratique de Paris, les renseignements suivants dont nous corrigeons quelques inexactitudes :

Son Altesse Impériale et Royale est arrivée à 11 heures et demie dans la voiture de S. A. S. le Prince de Monaco, et accompagnée par Lui. S. A. S. la Princesse Alice était empêchée par une légère indisposition.

La princesse de Sagan, avec son fils, le comte Bozon de Talleyrand-Périgord, a reçu ses hôtes.

La princesse Lætitia, en descendant de voiture, a embrassé la princesse de Sagan et a pris le bras du comte Bozon de Talleyrand. Le Prince de Monaco a offert le sien à la maîtresse de la maison. Derrière eux venaient les personnes de la suite de Leurs Altesses.

Son Altesse Royale portait une exquise toilette en satin blanc brodé d'or, et sur la tête une splendide couronne ducale en diamants.

On a défilé au milieu d'une double haie formée par les maîtres-d'hôtel et les valets de pied. Les premiers, au nombre de quarante, étaient tous en habit bleu avec boutons d'acier, bas de soie bleus et chemise à jabot. Les trente valets de pied étaient en livrée rouge ornée de galons d'or, bas de soie blancs et les cheveux poudrés.

Le suisse, placé à l'entrée, portait la même livrée, la hallebarde et le chapeau tricorne.

Les deux huissiers d'annonce étaient en habit marron et culotte en satin marron.

L'entrée de la princesse a été saluée par l'hymne

national d'Italie, joué par l'orchestre de M. Deransart, placé dans les deux tribunes du vestibule du premier étage.

La duchesse d'Aoste a été conduite dans le salon dit « du Jugement de Salomon », où se trouve la magnifique tapisserie qui représente ce sujet populaire.

Des fauteuils y attendaient la princesse royale. Le mahradja Kapurthala et les personnes de sa suite portaient de merveilleux costumes indiens enrichis de diamants et de pierreries.

La reine Pia de Portugal, un peu souffrante, s'était fait excuser au dernier moment.

Un grand nombre de personnes ont demandé à être présentées à la duchesse d'Aoste, qui a charmé tout le monde par sa beauté, sa grâce et son esprit.

Son Altesse Royale a demandé ensuite à visiter les salons ; ceux du Dauphin, avec ses splendides tapisseries, et la salle des fêtes lui ont fait une grande impression, et elle a été absolument éblouie en arrivant sur le palier de l'escalier qui, avec la salle du buffet d'un côté, et l'antichambre de l'autre, double l'étendue des salons des fêtes.

Tous les salons étaient éclairés par des bougies et par la lumière électrique. Il y avait 2,500 bougies et 500 lampes.

En revenant dans le salon du Dauphin, la Duchesse a trouvé ouvertes les portes qui donnent accès dans l'immense salle à manger, où la princesse de Sagan a invité Son Altesse Royale à souper.

Rien de plus éblouissant que cette salle, avec ses boiseries dorées, ses marbres et ses peintures d'Oudry.

La table, de dix-huit mètres de long sur trois de large, comprenait quatre-vingts couverts. Le surtout Louis XIV, en argent ciselé, est unique. La pièce du milieu est évaluée à plus de trente mille francs, les deux soupières ont coûté chacune quinze mille francs. Dans les corbeilles, rien que des roses mousseuses.

Tout autour de la table, des dressoirs ornés également de fleurs. La duchesse d'Aoste, occupant la place d'honneur, avait à sa droite le Prince de Monaco, et à sa gauche le comte Bozon de Talleyrand. La princesse de Sagan était placée en face de Son Altesse Royale.

Le cotillon a commencé à deux heures et demie. Il a été conduit par le comte Antoine de Contades avec la comtesse A. de Beauregard, ravissante dans sa robe de satin blanc et mousseline de soie. Pendant les figures, plus jolies les unes que les autres, on a distribué aux femmes :

100 grands sacs en soie avec fermoirs ; 100 ombrelles, 100 bonbonnières, 250 sachets d'iris, 100 éventails imités de l'ancien, 200 écharpes, 100 paniers de cerises, 200 bouquets de roses.

Et aux hommes :

100 petits éventails, 160 rosettes à grelots, 100 calepins, 100 cannes, 200 nœuds de rubans, 100 boîtes de cartes à jeu, 100 portemines en argent, 200 petits bouquets, 100 calendriers, etc.

On a calculé que l'on a fait plus de deux mille tours de valse.

Très réussie la figure d'un énorme porte-bouteilles en or qui, au lieu de bouteilles, portait des bouquets ; mais le gros succès a été pour la figure des écharpes, rattachées à un immense parasol chinois peint par Adberamen, le petit Arabe du comte Bozon de Talleyrand, en son beau costume national.

On a beaucoup admiré l'éventail ancien, portant la date de cette belle fête, et le parasol en soie blanche, recouvert de mousseline de soie et garni de dentelles blanches, offerts à la princesse Lætitia, qui dansait avec le comte Bozon de Talleyrand.

M. le Chef d'Escadron Renault, ancien commandant du Palais de S. A. S. le Prince, a quitté Monaco ce matin.

Cet officier avait laissé dans l'armée française de solides et nombreuses amitiés. Il emporte d'ici d'unanimes regrets en même temps que le souvenir d'un botaniste distingué et d'un homme du monde accompli.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le vol audacieux commis dans la nuit du 9 au 10 juin à la gare de Monaco par le nommé Thémistocle Gervasio.

Cet individu, surpris vers 2 heures du matin par le sieur Rolland, homme d'équipe de garde à la gare, comme il dévalisait le bureau du receveur, s'était sauvé par la fenêtre. Il fût arrêté, malgré sa résistance, par les agents Maurin et Fleury, de la sûreté. Il avait un complice qui n'a pu être retrouvé, et auquel il avait remis déjà une somme de 70 francs en billon que contenait un tiroir fracturé.

Gervasio, malfaiteur des plus dangereux ainsi qu'il résulte de son casier judiciaire, montrant qu'il a subi à Savone, à la Spezia et à Gênes neuf condamnations pour vols qualifiés et autres, abus de confiance, désertion, faux, etc., représentant 16 années de prison et de réclusion, a comparu hier, devant le Tribunal Supérieur siégeant au Criminel. Malgré une habile défense de M^e Valentin, désigné d'office, Gervasio a été condamné à 8 années de travaux forcés.

Sur opposition faite par un nommé Dominique Rivoira, natif de Saluces (Italie), manœuvre, demeurant au Carnier (Turbie), à un jugement de défaut du 13 septembre 1892 le condamnant à 6 mois de prison et 25 francs d'amende pour abus de confiance, le Tribunal Supérieur, dans son audience du 16 juin, a réduit la peine d'emprisonnement à 2 mois et maintenu l'amende.

Nous apprenons la mort de M. Eusèbe Lucas, fondateur des concerts de Monte Carlo, l'un des chefs d'orchestre les plus connus.

M. Lucas, après un séjour de dix-sept ans parmi nous, fut nommé directeur des concerts Besselièvre.

Il a écrit quelques volumes d'esthétique, entre autres *l'Orchestre et le public*, et il a produit, dans divers journaux, des articles très remarquables de critique musicale. Il fut le premier rédacteur du *Journal de Monaco*, inauguré le 30 mai 1858

sous le titre *l'Eden*, avec M. Charles de Lorbach comme rédacteur en chef. On sait que *l'Eden* changea de nom le 15 mai 1859 et prit le titre actuel. M. Eusèbe Lucas, alors devenu rédacteur en chef, quitta cette feuille le 24 avril 1861 pour se consacrer à son orchestre. Il fut remplacé au journal par M. Avia de Phrygie.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un orage a éclaté sur le littoral, accompagné d'une pluie torrentielle. Les éclairs se succédaient avec une rapidité effrayante. Heureusement, il n'y a point eu de dégâts dans la Principauté, mais aux environs il n'en a pas été de même.

Sur l'Estérel, c'était un véritable ouragan, la grêle a gravement compromis les récoltes.

Dimanche prochain 2 juillet, l'Orphéon *L'Avenir* de Monaco donnera, ainsi que nous l'avons annoncé, une grande fête foraine avec le gracieux concours de la Société Philharmonique, sur la promenade Sainte-Barbe.

La Société des Bains, qui participe sans cesse à toutes nos fêtes locales comme à toutes les œuvres de bienfaisance, prête pour cette circonstance le matériel des bals de Saint-Roman que son personnel installe depuis deux jours.

Voici le programme de cette fête :

De 2 heures et demie à 6 heures

Grand concert vocal et instrumental — Kermesse — Jeux divers : Les cloches magiques, les Bouteilles merveilleuses, les Grenouilles vivantes, Jeu du tonneau (trois prix en espèces pour chaque jeu) — Bal d'enfants.

A 8 heures et demie du soir

Grand bal, orchestre d'élite ; prix d'entrée : 3 francs — Illumination à giorno, feux de bengale.

A 11 heures, tirage de la tombola. De nombreux lots, offerts par de généreux donateurs, ont été recueillis à cette occasion.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — COURSES DE COGOLIN. Les grandes courses annuelles organisées par la Société hippique du Golfe, auront lieu le dimanche 5 juillet prochain, à l'hippodrome de la Foux. Le pari mutuel y fonctionnera.

La veille des courses, à Cogolin, aura lieu le concours hippique à la suite duquel 5,000 francs de primes seront distribués aux meilleurs éleveurs du département.

Nice. — On lit dans les journaux de Nice :

Le maire de Nice, usant du droit que lui confère l'article 6 du cahier des charges de la Boucherie Normale, a fixé ainsi qu'il suit les prix de vente de la viande à la Boucherie Normale, à partir du 18 juin courant :

Bœuf : Poitrine et découvert avec retourne, 0,85 ; épaule et côtes maigres avec os, 1 fr. ; derrière, cuisse avec os, 1,50 ; aloyau, 2 fr. ; filet, 3,75.

Veau : Cuisseau, filet et côtes premières avec os, 1,80 ; poitrine, découvert et épaule avec os, 1,20.

Nous approuvons pleinement cette décision, qui s'imposait d'ailleurs. Ainsi que nous l'avons annoncé, certains bouchers de la ville avaient diminué le prix de la viande tandis que la Boucherie Normale maintenait toujours les mêmes prix, se laissant distancer par eux. Nous constatons volontiers que, faisant droit à nos réclamations à ce sujet, le maire a pris une excellente décision en arrêtant le tarif ci-dessus.

Saint-Jean-sur-Mer. — C'est dimanche 25 et lundi 26 juin qu'aura lieu le grand festival de Saint-Jean-sur-Mer ; en voici le programme :

Le dimanche soir, il y aura, dans la baie, une promenade vénitienne rehaussée par un embrasement général de la presqu'île. Le coup d'œil sera féérique.

Le lendemain, lundi 26 juin, toujours sur la place du Centenaire, tir au mouton, divers concours de cartes et de boules, jeux nautiques, petites régates pour les jeunes marins du quartier avec une montre comme prix.

La fête se terminera par le tirage de la grande tombola, composée de plus de 150 lots. Citons parmi les plus importants : deux fusils, une corbeille Louis XV, deux tableaux, une peinture (Madone du Rivage), quelques bijoux, etc.

Disons, en terminant, que pendant les deux jours, dimanche et lundi, les tramways partiront de 5 heures du matin à minuit, et à chaque heure de Nice et de Saint-Jean.

Un service de bateau à vapeur sera établi également entre Monaco, Saint-Jean et Nice.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris, depuis plusieurs jours, a l'air d'une de ces vieilles capitales d'anciennes provinces qui eurent de la vie et de l'éclat il y a deux siècles, mais qui sont devenues mornes et silencieuses. On dirait Nancy ; s'il y avait plus d'arbres, on dirait Versailles agrandi. Les promeneurs dans les rues et sur les boulevards sont plus rares que d'habitude. Ils ont la figure fatiguée et paraissent être de méchante humeur. Sur toutes les voies, au lieu du mouvement fiévreux qui est un caractère de Paris, des omnibus remplis de voyageurs, des voitures d'approvisionnement qui portent les vivres un peu partout, les équipages de réclame des magasins de nouveautés et quelques rares voitures de maître, comme dans les chefs-lieux de préfecture. Paris a un aspect trop départemental !

La faute en est à la grève des cochers. Plus de fiacres, ou fort peu. Le premier jour, la grève paraissait supportable : la moitié des fiacres circulaient, et on pouvait encore se rendre sans trop de difficulté d'un point à un autre. Le second jour, les cochers ont commencé par « faire les malins », par ne plus charger « qu'à la course » et par malmenner les clients. Avec beaucoup d'argent on pouvait encore se tirer d'affaire. Mais voilà que la Compagnie générale des Petites Voitures a fermé ses dépôts : ce qui prive le public de quelques centaines de véhicules et interdit aux cochers raisonnables tout travail. Il faudra que la corporation entière des cochers se soumette aux volontés de M. Bixio ou qu'elle se livre aux douceurs de la villégiature dans les villes d'eaux.

En outre, les loueurs particuliers ont voulu profiter de la circonstance et ils ont exigé de leurs cochers des « moyennes » très élevées ; ce qui veut dire que chaque cocher, avant de prendre le fouet en main, doit leur remettre un beau louis d'or chaque matin. Naturellement ces cochers qui ne donnaient, il y a quatre jours, que 14 francs au plus, se sont fâchés et se sont mis en grève. On ne voit plus que quelques haridelles traînant des voitures antédiluviennes : ce sont les voitures des cochers propriétaires de leur matériel. Il n'y a pas de raison pour que cette grève ne dure pas plusieurs mois. L'été est une mauvaise saison pour l'industrie des voitures. Cette année, les fourrages sont hors de prix ; et je ne serais pas surpris si, quelque beau matin, M. Bixio annonçait que dans l'intérêt des actionnaires il a vendu les chevaux plutôt que de les nourrir, sauf à reprendre l'exploitation en hiver. En tout cas, la nourriture des chevaux de fiacre se composant surtout de l'avoine que les cochers leur offrent de leurs deniers, ces pauvres bêtes auraient bien besoin que la Société protectrice des animaux s'intéressât à elles.

Ce qu'il y a de triste dans cette lutte dont le commerce parisien est la grande victime, c'est la précipitation avec laquelle les étrangers et les provinciaux désertent Paris devenu inhabitable. A Londres, à Bruxelles, à New-York et ailleurs, dans des villes qui n'ont pas 33 kilomètres de circonférence et 11 kilomètres de diamètre, comme Paris, il existe des moyens de transport en commun qui permettent de circuler sans le secours des fiacres. A Paris, les omnibus, les tramways ont des itinéraires très réduits. D'immenses quartiers ne sont pas desservis, et ceux qui le sont sont si mal qu'on aperçoit des milliers de personnes stationnant debout devant les bureaux des compagnies et attendant une voiture où il y a rarement une ou deux places vides. Pas le moindre métropolitain, pas de gare centrale, aucune des facilités qu'on rencontre dans des centres moins importants.

Le Parisien est si bon enfant, si facile à vivre et à gouverner, qu'il ne s'est pas plaint tant qu'il a pu parcourir sa ville en fiacre à raison de 2 fr. 50 l'heure ; aujourd'hui, il paraît ahuri de constater que les jambes humaines ne suffisent pas aux besoins des affaires dans une grande ville, et la presse commence à s'émouvoir. Bravo ! mais combien durera cette belle flamme ? Demain, si le cocher de fiacre consent à véhiculer à nouveau le bourgeois, on n'entendra plus parler de rien ! C'est dommage ! Car certaines gens avaient des idées peut-être peu pratiques, mais amusantes. Hier, j'ai reçu la visite d'un inventeur qui avait trouvé ingénieux d'adapter sur un tricycle une caisse de cab où s'asseyait le client ; le conducteur était en avant et pédalait à outrance. Un mécanisme ingénieux permettait au client

de pédaler simultanément aux montées. La course devait coûter quinze sous et l'heure vingt-cinq sous. Malheureusement pour l'inventeur, toutes les dames sont hostiles à sa découverte : une seule personne peut prendre place dans la caisse de son tricycle ; c'est trop peu pour le Parisien et la Parisienne, qui aiment à voyager ensemble.

Cette physionomie monotone de Paris a découragé bien des mondaines qui voulaient que la saison allât jusqu'au 14 juillet. Il suffit de voir quelles voitures de maître circulent pour se rendre compte de l'inutilité à peu près complète de leurs efforts. On a suivi les traditions, et, la chaleur y poussant, on a quitté Paris après le Grand Prix. On a suivi l'exemple donné par la Comédie-Française, qui est allée à Londres où le *Malade imaginaire*, mis en scène spécialement pour l'Angleterre, n'a pas paru trop *shocking*.
DANGEAU.

FAITS DIVERS

Il a été fait, dans la baie de la Concha à Saint-Sébastien, l'expérience d'un vélocipède marin, qui a été inventé et fabriqué par un lampiste de la ville, M. Ramon Basca. Pendant toutes ses évolutions, celui-ci a été suivi par une foule d'embarcations, et, sur les quais, il y avait également un public très nombreux. Ce vélocipède ne pèse que 35 kilogrammes et mesure 2 mètres et demi de longueur sur un de largeur. La machine proprement dite repose sur deux caisses flottantes et ressemble fort à celle d'un vélocipède ordinaire, à la seule différence que la roue motrice est munie de palettes comme celles des vapeurs à aubes.

Pour nettoyer les couteaux de table, il faut frotter les lames tachées avec du jus de citron et les essuyer avec un linge de laine. On recommence jusqu'à ce que toutes les taches aient disparu, puis on passe les couteaux à la brique anglaise. Il est essentiel de ne jamais mettre les couteaux dans l'eau chaude, elle détériore l'acier même le plus fin.

Il vient de paraître une curieuse statistique publiée officiellement par la direction de la Monnaie aux Etats-Unis, et qui donne le tableau, aussi approximatif que possible, des stocks d'or et d'argent dans les principaux pays du monde entier.

D'après ce travail, c'est la France qui renferme le stock d'or le plus considérable de toutes les nations du monde, les Etats-Unis compris, soit quatre milliards cinq cent mille francs. Elle tient également la tête pour le stock d'argent, avec trois milliards cinq cent millions, dépassant les Etats-Unis, qui viennent immédiatement après, de sept cent millions.

L'ordre des nations, par richesse, dans cette liste où nous avons le « record », est le suivant : France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Autriche-Hongrie, Belgique, Pays-Bas, Suisse.

La diphtérie traitée avec le plus grand succès par l'emploi du pétrole : voilà la découverte médicale du jour.

C'est au docteur Flahaut, qui habite la Seine-Inférieure, que l'on doit ce système de guérison de la redoutable maladie épidémique.

Ce praticien a traité soixante-dix cas ; trente par les moyens usuels et suivi d'un tiers de décès, et quarante par le pétrole suivis de quarante guérisons complètes.

Le traitement ne présente ni la moindre difficulté, ni danger quelconque. Il suffit, toutes les heures, de badigeonner les muqueuses du malade avec un pinceau trempé dans le pétrole brut, et qu'on secoue pour éviter l'accès de l'huile dans les bronches.

Cette simple opération a pour résultat immédiat de désagréger les fausses membranes, qui se dissolvent d'elles-mêmes.

LES CHEMINS DE FER AUX ETATS-UNIS

L'ensemble des réseaux exploités aux Etats-Unis au 31 décembre 1890, dernière année dont la statistique soit définitivement établie, avait une longueur de 321,654 kilomètres.

La superficie aux Etats-Unis est environ 18 fois plus grande que celle de la France ; l'ensemble du réseau ferré est à peine 9 fois supérieur au nôtre. Les Américains sont gens pratiques ; ils s'inquiètent peu des chemins stratégiques ou électoraux. Grâce à la liberté qui existe chez

eux en matière de construction de chemin de fer, ils se sont uniquement occupés de bâtir des lignes là où il était besoin et où il existait une certitude de trafic.

Le capital consacré à l'établissement de ce réseau s'élève à 50 milliards 1/2. Cela correspond, si l'on fait la moyenne, à un coût de 200,000 francs par kilomètre, alors que chez nous cette moyenne n'est pas éloigné de 450,000 francs.

Cela s'explique en partie par ce fait que sur 320,000 kilomètres, 252,000, les deux cinquièmes, sont établis à simple voie. De plus, les Américains n'ont pas pour la solidité des ouvrages d'art, et même pour celle de la voie, les mêmes scrupules qu'en Europe et surtout qu'en France.

Nous retrouvons la même indifférence relative pour la sécurité dans le nombre du personnel affecté au service des lignes : 297 personnes par 100 kilomètres, alors qu'en France la moyenne est de 696 agents par 100 kilomètres.

L'exploitation aux Etats-Unis est plus chère est moins rémunératrice. Les recettes ne donnent par kilomètre que 18,000 francs, moitié de notre recette kilométrique. La dépense est inférieure nominalement, étant seulement de 11,200 francs par kilomètre contre 18,200 en France. Mais si l'on compare cette dépense à la recette, on trouve que, pour gagner 100 francs aux Etats-Unis, il faut dépenser 65 fr. 80, au lieu de 51 fr. 40 en France.

Il est admis en Europe que les frais de transport d'un voyageur à un kilomètre équivalent sensiblement à ceux d'une tonne à même distance. Aussi la grande et la petite vitesse entrent-elles chacune pour une part sensiblement égale dans la recette brute (la G. V. pour 43 %, la P. V. pour 54).

En Amérique, la grande vitesse n'entre que pour un quart dans l'ensemble de la recette, les trois quarts provenant de la marchandise.

Le voyageur transporté à un kilomètre rapporte 0 fr. 072, mais exige 0 fr. 064 de frais, dont produit 8 millièmes comme bénéfice net; la tonne de marchandise, dans les mêmes conditions, rapporte seulement 0 fr. 031, exige 0 fr. 02 de dépense, et produit 11 millièmes de bénéfice net.

L'exploitation proprement dite donne aux Etats-Unis un produit net de 1,924 millions, contre 548 millions en France. Un réseau 18 fois plus grand ne donne qu'un bénéfice net à peine 4 fois plus fort. Seulement tous les bénéfices vont aux exploitants, l'Etat restant en dehors.

Pour rendre la blancheur au linge roussi. — Mettez dans une casserole 90 grammes de terre à foulon, 30 grammes de savon, le jus de trois gros oignons et une tasse et demie de vinaigre; et faites bouillir tous ces ingrédients jusqu'à la consistance d'une pâte; répandez la composition en couche épaisse sur les parties endommagées, et si les fils ne sont pas consumés, toute trace de brûlure disparaîtra, après que l'étoffe aura séché et qu'on aura lavé une ou deux fois l'endroit roussi.

Pour éviter le mal de mer, il vaut mieux ne pas manger immédiatement avant de descendre à bord. Si vous avez faim, prenez un biscuit sec, mais évitez le beurre; couchez-vous dans votre hamac, les genoux pliés et en vous plaçant autant que possible au grand air. Ce qu'il y a de mieux après une attaque de vomissements, c'est un petit verre d'eau-de-vie mêlée d'eau de seltz.

Des pastilles contenant 0 gr. 033 environ de cocaïne sont recommandées pour empêcher la sensation de nausée. La première pastille doit être prise deux ou trois heures après qu'on est à bord, et ainsi de suite.

En général, le mal de mer passe au bout de deux ou trois jours.

Quand la glace a acquis une épaisseur de 5 centimètres, elle commence à supporter le poids d'un homme marchant isolé. A 9 centimètres, on peut y faire passer des détachements d'infanterie, en espaçant les files des soldats. A 12 centimètres, elle porte des pièces de 8, mises sur des traîneaux. A 14 centimètres, des pièces de 12. A 16 centimètres, des pièces de campagne, attelées à des charrettes, avec un chargement ordinaire. A 20 centimètres, des pièces de 24. A 30 centimètres, elle résiste aux plus pesants fardeaux.

Des nouvelles de l'île d'Ithaque annoncent une découverte archéologique des plus intéressantes.

Un paysan, en creusant dans son champ, vient de découvrir un ancien tombeau qui contient un squelette humain très bien conservé. Tout autour du squelette, le paysan a trouvé un certain nombre de monnaies d'or. D'après la dépêche adressée au ministère, ce tombeau, avec tout ce qu'il contient, serait du temps d'Ulysse.

CONTRE LES MOISSURES. — Pour empêcher qu'il ne se développe des moisissures sur les confitures, les conserves, les herbes cuites, il faut : d'abord faire cuire les conserves au point convenable, les bien comprimer dans le pot qui les renferme pour ne laisser aucune place à l'introduction de l'air extérieur, ne pas les laisser trop longtemps exposées à l'air avant de les renfermer dans l'endroit où elles doivent être conservées; couvrir leur surface d'une couche légère d'une substance non susceptible de contracter la moisissure; par exemple, le miel pour les confitures, le beurre fondu ou le saindoux pour les herbes cuites; mettre pour couvrir le papier en plusieurs doubles, au lieu d'une feuille simple, et mieux encore du parchemin; enfin, les conserver dans un endroit très sec, où la lumière et même le soleil ne puissent pénétrer. Si, malgré ces précautions, la moisissure s'emparait des conserves et leur communiquait une saveur désagréable, on pourrait faire disparaître cette saveur, soit à l'aide du vinaigre ou du jus de citron, soit à l'aide de l'eau bouillante rendue légèrement alcaline.

VARIÉTÉS

Après la mort de la Terre

Suite et fin. — Voir le numéro précédent.

Loin d'être éternelle, la Terre où nous vivons a commencé; dans l'éternité, cent millions d'années, un milliard d'années ou de siècles, sont comme un jour; il y a l'éternité avant et l'éternité après, et la longueur apparente de la durée s'évanouit pour se réduire à un point. L'étude scientifique de la nature et la connaissance de ses lois nous ramènent donc à la question autrefois posée par les théologiens, qu'ils s'appellent Zoroastre, Platon, saint Augustin ou saint Thomas d'Aquin : « Qu'est-ce que Dieu faisait avant la création du monde et que fera-t-il après sa fin ? » ou, sous une forme moins anthropomorphique, puisque Dieu est inconnaissable, « Quel était l'univers antérieurement à l'ordre actuel des choses et que sera-t-il après ? »

Il n'est pas contestable, certainement, que, quoique l'énergie soit indestructible, il y a une tendance universelle à sa dissipation, qui produit une augmentation graduelle et une diffusion de la chaleur, un arrêt de mouvements et un accroissement d'énergie potentielle dans l'univers matériel. Le résultat inévitable devrait être un état de repos universel et de mort, et le raisonnement mathématique est impeccable.

Cependant nous ne l'admettons pas.

Pourquoi ? Parce que l'univers n'est pas une quantité finie.

Il est impossible de concevoir une limite à l'étendue de l'univers. Nous avons devant nous, à travers un espace sans fin, la source intarissable de la transformation de l'énergie potentielle en mouvement, et de là en chaleur et en autres forces, et non pas un simple mécanisme fini marchant comme une horloge et s'arrêtant pour toujours.

L'avenir de l'univers, c'est son passé. Si l'univers devait un jour avoir une fin, il y a longtemps qu'elle serait arrivée, et nous ne serions pas ici pour étudier ce problème.

C'est parce que nos conceptions sont finies que nous voyons aux choses un commencement et une fin. Nous ne concevons pas qu'une série absolument sans fin de transformations puisse exister dans l'avenir ou dans le passé, ni que des séries également sans fin de combinaisons matérielles puissent se succéder de planètes en soleils, de soleils en systèmes de soleils, de ceux-ci en voies lactées, en univers stellaires, etc., etc. Le spectacle actuel du ciel est pourtant là pour nous montrer l'infini. Nous ne comprenons pas davantage l'infinité de l'espace ni l'infinité du temps, et pourtant nous comprenons

encore moins une limite quelconque à l'espace ou au temps, car notre pensée saute au delà de cette limite et continue de voir. On marcherait toujours dans une direction quelconque de l'espace sans en trouver la fin, et dès que l'on prétend nous affirmer qu'à un certain moment de la durée le temps cessera d'exister, nous n'en croyons rien, et nous ne voulons pas confondre le temps en lui-même avec les mesures humaines que nous en pouvons faire.

Ces mesures, ces appréciations sont relatives et arbitraires, mais ce temps lui-même existe aussi bien que l'espace; en lui-même, ce n'est pas le néant. Supprimons tout, il restera encore l'espace et le temps, c'est-à-dire l'endroit, le lieu où des choses pourraient être placées, et la possibilité de succession des événements. S'il n'y avait rien, l'espace, pas plus que le temps, ne seraient mesurables réellement, ni même par la pensée puisque la pensée n'existerait pas. Mais il est impossible à la pensée même de supprimer ni l'un ni l'autre. Absolument parlant, ce n'est ni l'espace ni le temps que nous devons dire, sans doute, mais l'infini et l'éternité, dans le sein desquels toute mesure, quelque longue qu'elle soit, n'est plus qu'un point. Nous ne concevons pas, nous ne comprenons pas l'infini, dans l'espace ou dans la durée, parce que nous en sommes incapables; mais cette incapacité ne prouve rien contre l'absolu. Tout en avouant que nous ne comprenons pas, nous sentons que l'infini nous environne, et qu'un espace limité par une barrière quelconque est une idée absurde en soi, de même qu'à un moment quelconque de l'éternité nous ne pouvons pas ne pas admettre la possibilité de l'existence d'un système de mondes dont les mouvements mesureraient le temps sans le créer. Est-ce que nos horloges créent le temps ? Non. Elles ne font que le mesurer. Nos mesures de temps et d'espace s'évanouissent devant l'absolu. Mais l'absolu demeure.

Nous vivons dans l'infini sans nous en douter. La main qui tient cette plume est composée d'éléments éternels et indestructibles, et les atomes qui la constituent existaient déjà dans la nébuleuse solaire dont notre planète est sortie, et au delà des siècles ils existeront toujours. Vos poitrines respirent, vos cerveaux pensent, avec des matériaux et des forces qui agissaient déjà il y a des millions d'années, et qui agiront sans fin. Et, après la mort, toutes les substances dont le corps a été formé vont reconstituer d'autres êtres. La dissolution est le prélude d'un renouvellement et de la formation d'êtres nouveaux. L'analogie nous porte à croire qu'il en est de même dans le système cosmique. Rien ne peut être détruit. *Ce qui subsiste, invariable en quantité, mais toujours changeant de forme sous les apparences sensibles que l'univers nous présente, c'est une Puissance incommensurable que nous sommes obligés de reconnaître comme sans limite dans l'espace et sans commencement ni fin dans le temps.*

Voilà pourquoi il y aura toujours des soleils et des mondes, qui ne seront ni nos soleils ni nos mondes actuels, qui seront autres, mais qui toujours se succéderont durant l'interminable éternité.

C'est en vertu de cette loi transcendante que, longtemps après la mort de la Terre, des planètes géantes et de l'astre central lui-même, tandis que notre vieux Soleil noir voguera dans l'immensité sans bornes, emportant avec lui les mondes défunts où les humanités terrestres et planétaires auront autrefois lutté dans les futiles combats de la vie quotidienne, nous pouvons deviner qu'un autre Soleil éteint, venant aussi des profondeurs de l'infini, le rencontrera et l'arrêtera....

Alors, dans la nuit immense de l'espace, ces deux boulets formidables créeront tout d'un coup par ce choc effroyable un feu céleste prodigieux, une immense nébuleuse gazeuse qui oscillera d'abord comme une flamme folle et s'envolera ensuite vers des cieux inconnus. Sa température sera de plusieurs millions de degrés. Tout ce qui aura été autrefois terre, eaux, air, minéraux, plantes, hommes ici-bas; tout ce qui aura été chair, regards, cœurs palpitants d'amour, beautés séductrices, cerveaux pensants, mains tenant le glaive, vainqueurs ou vaincus, bourreaux ou victimes, les atomes et les âmes inférieures non dégagées de la matière, tout sera devenu feu. Et ainsi des mondes de Mars, Vénus, Jupiter, Saturne et leurs frères. Ce sera la résurrection de la nature visible; tandis que les âmes supérieures qui auront acquis

l'immortalité continueront de vivre sans fin dans les hiérarchies de l'univers psychique invisible.

L'effroyable choc des deux Soleils créera donc une immense nébuleuse gazeuse qui absorbera tous les anciens mondes transformés en vapeur, et qui se mettra à tourner sur elle-même.

Et dans les zones de condensation de cette nébuleuse primordiale, de nouveaux globes commenceront à naître, comme autrefois à l'aurore de la Terre.

Et ce sera là un recommencement du monde, une Genèse que de futurs Moïse et de futurs Laplace raconteront.

Et la création se continuera, nouvelle, diverse, non terrestre, non martienne, non saturnienne, non solaire, autre, surhumaine, intarissable.

Et il y aura d'autres humanités, qui vivront dans la nouvelle lumière, comme nous vivons aujourd'hui dans la nôtre.

Et ces univers passeront à leur tour. Mais toujours l'espace infini restera peuplé de mondes et d'étoiles, d'âmes et de soleils, et toujours l'éternité durera, car il ne peut y avoir ni fin, ni commencement.

CAMILLE FLAMMARION.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

A VENDRE

fonds de commerce de **Restaurant et Bar**, exploité à Monte Carlo sous le nom de *Victoria Oyster Beds*, à quelques minutes du Casino et de la Gare.

Les offres sont reçues pendant dix jours sur la mise à prix de 14,000 francs.

S'adresser à M. RAYBAUDI, liquidateur à Monaco.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 18 juin 1893

MARSEILLE, cutter, <i>Michel</i> , fr., c. Borry,	chaux.
MENTON, br.-g. <i>Alliance</i> , fr. c. Dalest,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	sable.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr. c., Davin,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Conte,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
NICE, vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert.	passagers.

Départs du 12 au 18 juin

MENTON, cutter <i>Michel</i> , c. Borry,	chaux.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	sur lest.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Conte,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
NICE, vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert.	passagers.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:
L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
 POUR 1893
 CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
 CODE DE COMMERCE
 CODE CIVIL — CODE PÉNAL
 Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
 MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
 BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
 ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
 OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
 Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

M^{ME} CROIZET

SAGE-FEMME DE 1^{re} CLASSE, de la Faculté de Montpellier

Villa Mont-Plaisir, boulevard de l'Ouest

MONACO — Chez M. CHAVANIS (2^e étage) — MONACO

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Transport à Grande Vitesse

FINANCES ET VALEURS

AVIS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de remplacer, depuis le 5 juin 1893, le § 1^{er} de son Tarif spécial G. V. n° 15 (Finances et Valeurs), par le § 1^{er} reproduit ci-après :

§ 1. — FINANCES, VALEURS ET OBJETS D'ART ACCOMPAGNÉS

Art. 1^{er}. — Les voyageurs de 1^{re} et de 2^e classe ont la faculté de conserver auprès d'eux et sous leur surveillance dans tous les trains où leur admission est prévue par l'affiche de la marche des trains, les colis contenant des finances, valeurs et objets d'art, en se soumettant aux conditions suivantes :

- 1^o Faire constater au départ le poids brut de ces objets, et payer à la Compagnie la taxe des articles de messagerie, calculée sur un poids dix fois aussi considérable (avec minimum de 3,000 kilogr. en 1^{re} classe et 2,000 kilogr. en 2^e classe) que le poids réel des colis qu'ils accompagnent ;
- 2^o Surveiller eux-mêmes ces colis et renoncer à tous recours contre la Compagnie, en cas de perte ou de détournement.

Art. 2. — Le voyageur prend place, avec ses colis, dans un compartiment de 1^{re} ou de 2^e classe qui lui est réservé sans qu'il soit astreint à prendre plus d'un billet. Toutefois, le poids réel des colis ainsi accompagnés ne peut dépasser 700 kilogrammes.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Le numéro de juin du *Figaro illustré* (fascicule 39) vient de paraître.

A noter : une très touchante nouvelle, intitulée *Deux larmes*, par Assit (M^{me} la comtesse Fleury) avec illustrations de Reichan ; un dramatique récit militaire de Henry Allais, *le Vœu*, illustré par Jeannot ; une désopilante histoire de Gaston Jolivet, *le Journal d'un Rastaquouère*, avec dessins en couleurs de Bach.

Voici le sommaire de ce numéro :

Zoraida, tableau inédit [de Benjamin-Constant (de l'Institut). — *La vie artistique*, par Armand Dayot. — *Jacqueline*, par T. G. ; illustration d'Albert Lynch. — *Les livres*, par R. M. — *A l'exposition de Chicago*, fac-simile du ticket d'entrée. — *Deux larmes*, par Assit, illustrations en couleurs de S. Rejchan. — *Le Vœu*, par Henri Allais, illustrations en couleurs de Jeannot. — *Charlet*, par Jean Mériem, illustrations de Charlet. — *Le journal d'un rastaquouère*, par Gaston Jolivet ; illustrations en couleurs de Bac.

Fac-simile de tableaux hors-texte : *Mélancolie*, par Gustave Jacquet. — *Trop d'ouvrage*, par Joseph Bail.

Couverture : *Le repos du lawn-tennis*, par Madeleine Lemaire.

N. B. — *Le numéro de mai*, entièrement consacré au sport hippique, contient le portrait, photographié d'après nature et en couleurs, de *Ragotski*, le gagnant du Derby et du Grand prix de Paris.

Le fascicule : 3 francs.

Le *Journal de la Santé* paraît tous les dimanches, depuis 10 ans, en 32 pages avec gravures dans le texte : il traite toutes les questions qui intéressent la santé publique, sa lecture est instructive, attrayante et à la portée de tous.

Voici le sommaire du numéro 493 qui vient de paraître :

Chronique d'actualités. — Les troubles digestifs. — La mère et l'enfant : l'Enseignement de la morale aux enfants ; Conseil aux mères. — Pharyngite granuleuse. — A travers la Presse. — Botanique médicale : la Civette. — Conseils pour tous. — Nos grands médicaments : digitale et digitaline. — Questions et réponses. — Anecdotes et curiosités médicales. — Recettes utiles : Règles à suivre pour la cueillette des fruits ; Pommade pour les lèvres ; Poudre pour blanchir les dents : l'Eau chaude ; Blessures causées par les clous rouillés ; Pour conserver les fleurs ; Pour éprouver l'eau ; Pour nettoyer les dents ; Pour conserver les œufs ; Lotion pour les cheveux ; Maquereau au four ; Gelée de pied de veau. — La submersion. — Une émotion peut rendre muet. — Croup spasmodique. — Petite gazette : l'Hypnotisme et l'éducation ; Des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter ; les Singes parlent-ils ? ; Prédications et dictons relatifs au mois de juin. — La Pomme — Vin Désiles. — Cataplasme Hamilton. — Petites nouvelles. — Alimentation et santé.

Un comité médical composé d'éminents spécialistes donne des consultations gratuites aux abonnés par la voie du journal.

Moyennant 2 francs, on a droit à la prime.

Le *Dictionnaire des maladies*, publié par le docteur J.-B. Dubois, 14^e édition, le seul ouvrage écrit pour le grand public, qui donne la liste complète et la description de toutes les maladies et qui indique le traitement pour chacune d'elles. Deux numéros spécimens *gratuits*.

L'abonnement est de 6 francs par an pour la France et de 8 fr. pour l'étranger. (Ajouter 0,50 cent. pour recevoir la prime *franco*).

On s'abonne en envoyant mandat, bon ou timbres-poste français à l'administration du *Journal de la Santé*, 5, boulevard Montmartre, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Date	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
12	759.5	759.4	758.5	757.7	758.0	23.5	24.8	24.0	22.5	21.0	77	Calme, E, N E modéré	Beau, nuag., couv., pluie						
13	58.7	58.6	58.0	58.0	58.0	21.0	24.5	25.0	23.0	21.5	79	id.	id.						
14	59.4	59.5	59.0	58.5	59.0	23.0	24.0	25.0	22.7	22.0	78	E, N E modéré	Couvert, tempête la nuit						
15	58.7	59.2	59.0	58.4	59.0	23.0	24.0	24.5	21.5	20.7	73	id.	id.						
16	59.5	60.4	60.4	60.5	61.5	21.5	23.6	23.5	22.0	20.5	73	Calme	id. pluie						
17	64.0	64.4	64.8	65.0	65.7	24.0	26.0	25.0	24.0	22.8	66	E, N E modéré, calme	Nuageux, couvert						
18	67.5	67.4	66.5	65.2	65.0	25.5	26.5	28.0	25.5	23.0	57	S, S O léger	Beau						
DATES											12	13	14	15	16	17	18		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	25.0	26.0	26.0	24.5	25.0	26.5	29.0	
											Minima	20.0	20.0	20.5	18.0	20.0	19.5	21.5	

Pluie tombée : 9^{mm}